



Edito

Bienvenue chez Auberges & Bistrots de France

« Les mots auberge et bistrot ont toujours été magiques à mes oreilles. Ils évoquent d'extraordinaires souvenirs d'enfance. Mon père était poissonnier et nous allions tous les dimanches déjeuner chez ses clients restaurateurs. C'était la fête. Ce sont ces maisons qui m'ont donné l'envie d'être cuisinier et hôtelier. »

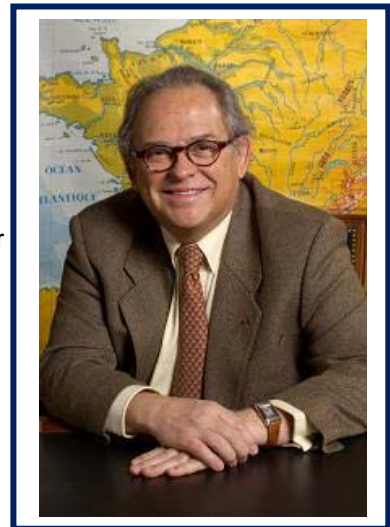
Aujourd'hui, les clients cherchent ces bonnes adresses sans toujours parvenir à les trouver. En France, ces établissements ont du mal à rencontrer leur public malgré une qualité évidente.

J'ai le sentiment qu'il y a là plus qu'une demande : une urgence.

Je suis donc parti d'une idée simple, réunir les belles maisons, celles qui plaisent. Œuvrer à les faire connaître en France et à l'étranger, leur donner les moyens de travailler dans les meilleures conditions.

Aujourd'hui, nous allons regrouper des hôtels et des restaurants

- En France métropolitaine et dans les DOM-TOM
- Offrant des prestations de qualité
- Proposant une architecture et un environnement valorisants
- Pour qui l'accueil est la clé du succès
- Soucieux d'offrir un bon rapport qualité-prix
- Sensibles aux enjeux environnementaux



Régis Bulot

Côté hôtels, nous aimons les belles auberges qui privilégient un confort douillet, un esprit d'authenticité, un accueil chaleureux, et dont la priorité est le bien-être de leurs hôtes.

Côté restaurants, nous aimons les bonnes tables et les bons bistrots qui proposent une cuisine traditionnelle ou inventive, riche de la diversité des terroirs et de leurs produits, dans une atmosphère décontractée mais attentionnée.

Qui sommes-nous ?

Une équipe au service des professionnels

Auberges & Bistrots de France n'est ni une chaîne ni une association de plus. C'est une société de services s'adressant aux professionnels :

- désireux de bénéficier des atouts et de l'exposition d'une grande et belle enseigne
- à la recherche d'un dynamisme commercial
- soucieux de conserver leur indépendance et leur authenticité.

Nous proposons nos services aux hôtels, hôtels-restaurants et restaurants travaillant en leur nom propre. Chaque établissement est considéré chez nous comme un client, avec tous les privilèges attachés à ce statut dans nos métiers.



Au service de votre image et de votre notoriété

Une vitrine unique

Rejoindre *Auberges & Bistrotts de France*, c'est offrir à votre maison la plus grande exposition possible. Pour servir la notoriété de nos adhérents, nous développons les outils suivants :

Un guide



Un guide (parution novembre 2008), en français et en anglais, fait votre promotion sur les grands marchés touristiques mondiaux (un établissement par page).

Diffusé à 400.000 exemplaires, il est distribué dans vos établissements et disponible auprès des principaux centres d'information touristique en France et à l'international.

Un site Internet et un blog



Le site Internet, optimisé pour l'i Phone et les GPS, est disponible en français, anglais et allemand.

Servi par un blog, une animation éditoriale et un excellent référencement, il est le fer de lance de la conquête de nouveaux clients et le meilleur allié de vos actions commerciales.

Des actions marketing et publicitaires



A partir de nos fichiers, nous organisons régulièrement des mailings électroniques afin de fidéliser les clients à la marque et de stimuler votre activité.

Notre plan media prévoit des insertions Internet négociées auprès de nos partenaires (échanges de bannières et de fichiers).

Des relations presse



Auberges & Bistrotts de France est une enseigne dont on parle et qui fait parler de ses adhérents, au travers de reportages dans les magazines nationaux et internationaux.

Nos relations presse couvrent aussi bien les titres traditionnels que les nouveaux médias (Internet, chaînes thématiques).

Des partenariats



Auberges & Bistrotts de France noue des partenariats avec les acteurs de la vie touristique lorsque ceux-ci renforcent l'exposition ou l'activité commerciale de ses membres.



Au service de l'amélioration de votre chiffre d'affaires

Un accélérateur commercial

Rejoindre *Auberges & Bistrot de France*, c'est améliorer votre chiffre d'affaires grâce à une politique marketing et commerciale ambitieuse.

Un système de réservation



Auberges & Bistrot de France est le seul groupement à proposer un système de réservation dont l'abonnement est inclus dans la cotisation et sans aucune commission sur les réservations que ce soit à partir de www.aubergesbistrots.com ou le site de l'établissement.

Pour la centrale nous avons choisi Reservit, le meilleur outil du marché pour les petites et moyennes structures. Souple et efficace, il est compatible avec la plupart des systèmes de gestion utilisés en réception. Il peut sans surcoût être intégré à votre site.

Notre credo : des clients supplémentaires sans travail additionnel. Ce système vous permet d'optimiser le remplissage de votre établissement, en vous rendant totalement autonome sur vos disponibilités, vos tarifs et vos encaissements.

Des chèques cadeaux « Auberges & Bistrot de France »



Des chèques de trois valeurs faciales (50 €, 75 € et 100 €), d'une validité de deux ans, et valables dans tous vos établissements.

Ces chèques cadeaux sont vendus sans surcoût ni frais de gestion.

Pour vous adhérents, c'est un moyen de règlement simple et sécurisé. La commission est fixée à 5% et la compensation rapide.

Une promotion commerciale ciblée



Outre la clientèle française, nous visons les clientèles européennes de proximité : Grande-Bretagne, Allemagne, Suisse, Belgique, Italie, Espagne, etc ... Autre priorité : l'Amérique du Nord, toujours friande de nos traditions régionales.

Egalement parmi nos cibles :

- les seniors qui voyagent toute l'année et qui seront en 2010 la première clientèle touristique mondiale
- la clientèle avec enfants qui recherche de plus en plus des lieux à même de les accueillir, dans les meilleures conditions.

Des salons touristiques et professionnels



Auberges & Bistrot de France vous représente sur les marchés nationaux et internationaux par le biais de partenariats privilégiés, notamment avec Maison de la France.

Diffusion des guides dans les représentations françaises à l'étranger (Maison de la France et autres représentations nationales, régionales et départementales), diffusions sur les salons, participation aux événements et opérations de promotion.



Tarifs et durée d'engagement

Un engagement annuel tout compris

Grille de tarifs - Exercice 2009 / 2010

Type d'établissement	Tarif annuel
Restaurant / Bistrot	1800 € HT
Hôtel sans restaurant de moins de 10 chambres	2200 € HT
Hôtel sans restaurant de plus de 10 chambres	3000 € HT
Hôtel restaurant de moins de 10 chambres	2200 € HT
Hôtel restaurant de plus de 10 chambres	3000 € HT
Hôtel restaurant de plus de 20 chambres	4000 € HT

Durée d'engagement et conditions de facturation

Chaque adhésion est valable pour une durée d'un an du 1^{er} juillet au 30 juin. Elle est reconduite tacitement sauf manquement avéré au contrat et aux exigences de qualité. Le règlement s'effectue en prélèvement de juillet à décembre inclus.

Les services inclus

Outre les avantages de la promotion et de la commercialisation globale d'Auberges & Bistrot de France, chaque adhérent bénéficie des éléments suivants :

- La présence et le descriptif de son établissement dans le guide
- La présence et le descriptif de son établissement sur le site Internet
- La traduction de ses textes du site et du guide vers l'anglais et l'allemand
- Le panneau et la signalétique pour son établissement
- L'utilisation de la marque Auberges & Bistrot de France dans sa communication
- La mise à disposition d'une adresse mail du type : mon_etablissement@aubergesbistrot.com
- L'accès à la centrale de réservations en ligne
- Les chèques cadeaux « Auberges & Bistrot de France »
- Les lettres d'information électroniques et les rapports d'activité
- 500 guides franco de port à offrir à ses clients



Critères et dossier d'admission

Une procédure simple et transparente

Les établissements sélectionnés

Nous n'acceptons que les hôtels (avec ou sans restaurant), les restaurants et les bistrot correspondant aux valeurs de la marque et à nos critères de qualité.

L'appartenance à d'autres chaînes volontaires est possible. En revanche, l'appartenance à une chaîne intégrée est incompatible.

La procédure en quelques mots

Les établissements adhérents doivent correspondre à un référentiel qui leur est communiqué lors de leur demande d'adhésion.

La convivialité et l'accueil étant des valeurs fondamentales de notre réseau, une visite anonyme de l'établissement vient compléter l'étude du dossier.

Toutes nos décisions sont motivées et expliquées au professionnel concerné et à lui seul.

Nous contacter

Pour recevoir le dossier d'admission

Merci de nous adresser une demande par mail à info@aubergesbistrots.com en précisant vos coordonnées complètes et celles de votre établissement. L'examen du dossier est sans frais.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez nous contacter au :
01.75.57.89.99